

Objet : Préavis de grève pour le 5 février 2008

Paris, le 30 janvier 2008

Madame la Ministre,

Après l'annonce faite au conseil d'administration de l'INRAP (17 décembre 2007), le cabinet de votre ministère a annoncé en CTPM (18 décembre) la décision d'expérimenter une filiale de droit privée pour la réalisation des fouilles préventives sur le projet de canal Seine-nord-Europe.

Votre cabinet a depuis commandé à la direction de l'INRAP une étude de faisabilité, étude qui doit vous être remise à la fin du mois de janvier.

Les organisations syndicales signataires ont l'honneur de vous faire savoir leur opposition totale à la création d'une filiale de droit privée pour la réalisation de fouilles.

Elles considèrent que cette décision est de nature à remettre en question l'équilibre global du dispositif de l'archéologie préventive.

C'est pourquoi elles déposent un préavis national de grève auprès de vous, pour tous les agents de l'INRAP et des services régionaux de l'archéologie pour le 5 février 2008, de 8h à 20 h, afin d'obtenir satisfaction sur les points revendicatifs suivants :

- des emplois publics, pour assurer les missions de service public de l'archéologie, et particulièrement de l'archéologie préventive ;
- un engagement de la Ministre qui permette à l'INRAP de réaliser les fouilles du canal Seine-nord-Europe dans le cadre du service public de l'archéologie préventive ;
- le retrait du projet de filiale commerciale de droit privé pour les fouilles ;
- communication immédiate de l'étude de faisabilité que vous avez commandée sur les différents projets de structures spécifiques, rattachées à l'INRAP, envisagés pour les fouilles du canal ;
- un rendez-vous avec la Ministre dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGPA-CGT



Valérie Renault

Pour le SNAC-FSU



Solange Lauzanne



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## ATTESTATION

**Bureau  
du cabinet**

30 JAN. 2008

Affaire suivie par  
FLE

poste  
8321

Références

3, rue de Valois  
75033 Paris Cedex 01  
France

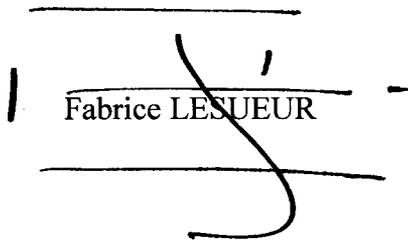
Téléphone 01 40 15 80 00  
Télécopie 01 42 61 35 77  
Télex 215-134 F

Je soussigné Fabrice LESUEUR, chef du bureau du cabinet, atteste avoir reçu des syndicats SGPA-CGT et SNAC-FSU, à l'attention de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, un préavis de grève pour le 5 février 2008 de 8h à 20h pour tous les agents de l'INRAP et des SRA.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris, le

Le chef du bureau du cabinet

  
Fabrice LESUEUR